



FONCTIONNEMENT EN DISPOSITIF
INTÉGRÉ DES ESMS PH ENFANT
REGARDS DE LA MDPH

27
06
25



FONCTIONNEMENT DE LA MDPH



APPROCHE GLOBALE

L'importance de définir le rôle et les modalités de fonctionnement pour garantir le suivi du parcours

L'opportunité de limiter les ruptures de parcours pour une intervention plus efficiente de la RAPT



Une opportunité de transformer l'offre pour favoriser l'autodétermination et la coopération entre les acteurs

Une structuration favorisant l'effectivité dans le temps avec la souplesse des modalités liant le milieu ordinaire et le milieu adapté

LA NOTIFICATION- OUTIL DE « DROITS »

- Évolution de nos process internes
 - Modalités de traitement de la fiche de saisine/ demande
 - A l'évaluation : de la compensation vers le parcours
 - Un SI qui doit permettre d'inclure les outils
 - Le LPI : accès au PPS pour les ESMS ?
 - L'harmonisation des durées de notification entre l'orientation et les autres décisions
 - L'implication des référents de territoire de l'EPE
- Aller plus loin dans la détermination des besoins
 - Co-construire les modalités en amont avec les OG inscrits dans le DI
 - Impliquer la CDAPH dans le changement de paradigme
 - Pour les primo-demandeurs, intégrer cet aspect dans le dialogue d'accueil

LA COMMUNICATION

- Avec les familles
 - Le PPS
 - Le livret explicatif harmonisé dans le Grand Est
 - La CDAPH
 - L'accompagnement aux évolutions du parcours (hors démarches administratives) pour éviter la perte de repères
- Avec les acteurs du parcours
 - La synchronisation des informations pour éviter les pertes de repères – outils, modalités, ...
 - L'usage de Via Trajectoire
 - La cartographie des évolutions du parcours des enfants
 - Le RGPD
- Avec les membres de la CDAPH
 - Impliquer les membres dans la notion de parcours
 - Investir les sessions restreintes ou plénières selon les situations